

RESSOURCE I

Liste de vérification des critères d'évaluation des propositions

Les projets intéressant le secteur privé sont souvent plus complexes et comportent des risques financiers et opérationnels plus importants que ceux impliquant la plupart des organismes communautaires. Il est donc important que les propositions des promoteurs soient soigneusement examinées afin de déterminer si la relation est acceptable pour la municipalité.

Les critères suivants ont été utilisés par plusieurs municipalités pour analyser les relations proposées avec l'entreprise privée.

- La confirmation qu'il existe une autorité légale pour la réalisation de la proposition;
- Les retombées positives pour la collectivité ou les retombées économiques sont évidentes pour la municipalité;
- La proposition présente une valeur inhérente qui fournirait à la municipalité des niveaux de service améliorés;
- Le promoteur est en mesure de démontrer des compétences d'exploitation et techniques, ainsi que des capacités financières adaptées à la nature et à l'étendue du projet;
- Le projet est exempt de toute préoccupation environnementale;
- La proposition comprend une analyse des risques (finances, continuité des services, relations publiques, responsabilité, etc.) acceptables pour la municipalité; et
- La proposition comprend une analyse des avantages pour la municipalité et pour le promoteur qui est acceptable pour la municipalité.

